

## Conseil Municipal du 18 avril 2017 à 20H30

Le quorum est atteint : le maire et 11 conseillers présents à l'ouverture de la séance.

Martial SERRAU a donné pouvoir à Nicolas REVEILLAC.

Secrétaire de séance : Marie-Agnès THOMAS

Secrétaire auxiliaire : Véronique LAPACHERIE

### **1-Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 30 mars 2017**

*Approuvé et voté à 12 voix pour et 1 abstention.*

### **2- Vote des budgets primitifs: Lotissement/Assainissement/Commune**

Présentation du budget primitif de l'**assainissement** par M. Coldefy, maire :

C'est un service public à caractère industriel et commercial.

Le budget présente une section d'investissement de 95 507,44 euros et une section de fonctionnement de 68 363,98 euros pour un montant total budgété de 163 871,42 €.

En investissement, cette année, outre l'opération 10 qui prévoit, si besoin, des travaux sur le réseau à hauteur de 4 916,80 €, une autre opération est inscrite, l'opération 11 abondée de 20 000 € pour des travaux de dissimulation des réseaux d'eau.

*Le budget est voté à l'unanimité.*

Présentation du budget primitif du **lotissement** par le maire:

Ce budget est un peu particulier dans la mesure où son existence est liée à la vente des terrains acquis et viabilisés par la commune. En effet, dès lors que le dernier terrain aura été vendu le budget sera clôturé et son résultat sera reporté au budget principal ( celui de la commune).

Il reste un terrain à vendre.

Le budget est à l'équilibre pour un montant de 20 575,43 euros en fonctionnement et 41 144,86 euros en investissement.

*Le budget est voté à l'unanimité.*

Présentation du budget primitif de la **commune** par le maire :

L'excédent de fonctionnement de la commune de Livernon est de 182 223,84 euros.

Le besoin en investissement est de 143 158,06 euros.

Après avoir affecté en investissement les 143 158,06 euros, l'excédent est de 39 065,78 euros en fonctionnement.

Le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement est de 154 699,52 € ce qui permet de financer la restauration de la cloche de l'église, les travaux au cimetière, au stade, à la gendarmerie, à l'école, au salon de coiffure, au bâtiment médical sans oublier l'adressage des rues, l'aménagement de certains emplacements de containers, la voirie et l'achat de matériels divers. L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques du village est, quant à lui, financé par un emprunt à hauteur de 250 000 €.

Le budget primitif présenté aux élus s'équilibre à 667 097,28 euros en section de fonctionnement et 570 502,88 euros en section d'investissement.

*Le budget est voté à l'unanimité.*

### **3-choix de l'organisme financeur des programmes de dissimulation ER-EP-Télécom**

La banque retenue pour l'emprunt de 250 000 € est la Banque Postale qui présente les taux d'intérêt annuel les plus bas : taux fixe de 1,49 % sur 15 ans et 1,77 % sur 20 ans. La durée choisie par le conseil municipal est de 15 ans.

*Ce choix est voté à l'unanimité.*

### **4-Informations diverses**

M. le Maire informe les conseillers que le magasin SPAR est fermé depuis le mardi précédent et que le fonds de commerce est mis en vente.

Le planning définitif de la tenue des urnes ce dimanche 23 avril 2017 va nous parvenir dans la semaine pour validation.

Le maire va organiser une réunion avec un représentant du Parc Régional des Causses pour nous présenter les avantages d'un lotissement « Ecobarry » sur Livernon.

La séance est levée à 23H15.